



ÉTABLISSEMENT

Géo Vendée (85)
Maison des Communes
65 rue Képler - CS60239
85006 La Roche sur Yon

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Géo Vendée (85), Contact : Cédric SEIGNEURET, Maison des Communes 65 rue Képler - CS60239, 85006 La Roche sur Yon, FRANCE. Tél. : +33 251441029. Courriel : geovendee@cdg85.fr. Code NUTS : FRG05.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.geovendee.fr/accueil>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre : Association

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre(s) activité(s) : Plateforme d'information géographique

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Constitution d'un Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) sur des communes du département de la Vendée - Tranche 4

II.1.2) Code CPV principal

71351810

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Constitution d'un Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) sur des communes du département de la Vendée - Tranche 4 sur les territoires suivants : la Communauté de Communes Océan Marais de Monts, la Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts, la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, la Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie, la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise, l'Île d'Yeu.

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71351810

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG05

II.2.4) Description des prestations

Constitution d'un Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) sur des communes du département de la Vendée - Tranche 4. Sur les territoires suivants : la Communauté de Communes Océan Marais de Monts, la Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts, la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, la Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie, la Communauté de

Communes Sud Vendée Littoral, la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise, l'Île d'Yeu**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique****III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession****III.1.2) Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue****IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique**

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non**IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Lundi 03 avril 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : lundi 03 avril 2023 - 12:00

Section VI : Renseignements complémentaires**VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES****VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

tribunal administratif de nantes 6, allée de l'île Gloriette , 44000 NANTES FRANCE.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**VI.4.3) Introduction des recours****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

10 février 2023